

EVALUATION
de la
plaquette

**"L'HÉPATITE B
ET LES GAYS "**

**OCTOBRE
2011**



Evaluation de la plaquette « L'hépatite B et les gays »

**Travail réalisé par Pascal Pourtau,
*Coordinateur du CRIPS Rhône-Alpes***

**En collaboration avec le *SNEG, Actis, Aides Arc alpin et
Aides Lyon/Rhône/Ain***

**Appui méthodologique :
*Groupe ressource en évaluation de l'ERSP,
Lucie Pelosse (IREPS) et Denis Fontaine (ORS)***

Grâce au soutien financier de l'ARS Rhône-Alpes

Selon les dernières études, les hommes sont trois fois plus contaminés par le VHB que les femmes et près d'un gay sur cinq a été en contact avec le virus de l'hépatite B. Le « sur-risque » pour les gays est donc une donnée probante qu'il s'agit de porter à leur connaissance.

Par ailleurs, compte tenu des différents modes de transmission, la vaccination contre l'hépatite B est recommandée pour toute personne ayant des relations sexuelles avec des partenaires multiples (BEH n° 16/17, 20 avril 2009). Au regard des réalités de leur sexualité, les gays sont concernés par cette recommandation. Cette remarque s'applique également au vaccin contre l'hépatite A. Ainsi, un effort doit être fait pour informer et mobiliser les gays.

C'est pour répondre à cet enjeu qu'un outil de réduction des risques a été créé suite à un travail commun mené par le CRIPS Rhône-Alpes et le SNEG (syndicat national des entreprises gaies), avec Actis, l'ALS, AIDeS et Keep smiling. Il s'agit d'une brochure intitulée « **L'hépatite B et les gays** ».

Le présent rapport est l'évaluation de ce document qui tente de répondre à trois questions :

- Les informations sur l'hépatite B et l'hépatite A ont-elles été repérées et intégrées par les destinataires de la plaquette ?
- Les messages d'incitation à la vaccination ont-ils été identifiés et compris ?
- La plaquette a-t-elle incité, d'une façon ou d'une autre, les destinataires à se faire vacciner ?

1/ Contexte de l'action

Rappel de la commande :

Au début de l'année 2009, le GRSP avait été interpellé par le responsable régional du SNEG (Syndicat national des entreprises gaies) qui souhaitait produire pour la région Rhône-Alpes, un document similaire à celui diffusé sur la région parisienne « L'hépatite B et les gays ». Le 26 mars 2009, au cours d'une rencontre GRSP/CRIPS, le Dr Anne Boucharlat, Médecin Inspecteur de Santé Publique, avait chargé le CRIPS de prendre contact avec le SNEG à ce sujet pour faire des propositions au GRSP.

Méthodologie d'élaboration de la plaquette :

Le CRIPS a mis en place, avec le SNEG, un groupe de travail régional chargé de réfléchir à la pertinence de produire ce document sur la région Rhône-Alpes et de faire des propositions de contenu le cas échéant. Des invitations dans ce sens ont été adressées à Aides, Actis, l'ALS, Keep smiling, l'ODPS, et le Thianty. Pour des raisons de calendrier et d'éloignement géographique, l'ODPS et le Thianty n'ont pas pu collaborer à ce groupe.

Compte tenu des réalités de la sexualité des gays et des prises de risques observées sur le terrain, il est apparu opportun d'envisager une telle plaquette pour Rhône-Alpes. Les associations ont estimé néanmoins nécessaire de mieux cibler les textes sur les spécificités des gays (notamment les modes de transmission) et d'ouvrir cette plaquette à une information sur l'hépatite A (modes de transmission et vaccination). L'option d'évoquer l'hépatite C (risques de transmission lors de certaines pratiques sexuelles bien spécifiques) a été évoquée mais n'a pas été retenue pour ne pas brouiller le message sur le caractère "non sexuellement transmissible" de cette infection. Pour la rédaction des "nouveaux" textes, c'est le principe d'un travail collaboratif qui a été retenu. Le groupe de travail a estimé judicieux de revoir le graphisme de la plaquette bien trop éloigné de « l'esthétique gaie » pour être accepté. Une mise en page « percutante » a été privilégiée pour attirer le public cible.

Trois temps de travail ont été organisés : 11 mai, 29 juin et 8 septembre 2009. Une quatrième rencontre s'est tenue le 5 octobre 2009 afin de prendre en compte les remarques et propositions du Dr Boucharlat et de Mme Guigue, Inspectrice de l'Action Sanitaire et Sociale, sur la première version des textes.

Objectif du projet :

L'objectif du projet a été formulé comme suit :

« Apporter aux gays de la région Rhône-Alpes une information claire et actualisée sur l'hépatite B et l'hépatite A, et sur les bénéfices de la vaccination ».

La plaquette d'information cible, dans une approche communautaire, les hommes qui dans leur orientation, leur identité et leur socialisation se reconnaissent comme gays. Il comporte différentes rubriques :

- L'hépatite B nous concerne (texte d'approche communautaire).
- L'hépatite B c'est quoi ? (Ainsi que des données épidémiologiques).
- Le dépistage.
- La vaccination.
- L'hépatite A.
- Où trouver des infos ?

Diffusion prévue :

La plaquette a été imprimée en 10 000 exemplaires. La diffusion s'est appuyée sur le réseau du SNEG (70 établissements pour la région Rhône-Alpes) et sur les réseaux de Aides (Ain, Rhône et Isère), Actis (Rhône et Loire) et du Thianty (Haute-Savoie) dans le cadre des « lieux de drague » ciblés par leurs programmes de prévention gay.

2/ Contexte de l'évaluation

Au moment même de la commande, le GRSP a demandé au CRIPS comment il envisageait l'évaluation de cette plaquette. Celui-ci, dans le projet adressé au financeur, a proposé une évaluation sommative, en fin d'action, visant à vérifier si les résultats attendus ont été atteints. Il proposait également deux questions d'évaluation :

- Les informations sur l'hépatite B (et A) ont-elles été intégrées ?
- Les messages d'incitation à la vaccination ont-ils été identifiés et compris ?

Afin d'opter pour l'approche méthodologique la plus adaptée, le CRIPS a fait appel à Lucie Pelosse (IREPS) et au Dr Denis Fontaine (ORS), membres du groupe ressources en évaluation de l'ERSP. Sébastien Cambau, responsable Rhône-Alpes/Auvergne du SNEG a également été associé à la mise en place de cette évaluation.

3/ Exposé méthodologique

Questions d'évaluation

Une 3^{ème} question d'évaluation a été ajoutée aux deux initialement prévues : la plaquette a-t-elle incité les destinataires à se faire vacciner ?

Les trois questions d'évaluation, qui portent sur les **résultats** (atteinte des objectifs spécifiques) de la plaquette, sont donc les suivantes :

1. Les informations sur l'hépatite B (et A) ont-elles été repérées et intégrées ?
2. Les messages d'incitation à la vaccination ont-ils été identifiés et compris ?
3. La plaquette a-t-elle incité les destinataires à se faire vacciner ?

Par ailleurs, l'évaluation du **processus**, qui concerne la diffusion du document a également été intégrée.

Méthodologie

Concernant la méthode d'évaluation, le CRIPS proposait une enquête qualitative sous forme de focus groupe (Une douzaine de personnes recrutées dans différents lieux identitaires), afin d'analyser, le plus précisément possible, la façon dont les bénéficiaires s'étaient appropriés les informations et les messages de prévention de la plaquette.

L'option méthodologique du focus groupe pour enquêter auprès des destinataires a cependant été abandonnée car, d'après le SNEG, il aurait été particulièrement difficile de mobiliser (déplacements et temps d'échanges) le public cible en dehors des lieux sociaux.

Les données de l'évaluation ont donc été recueillies par enquête dans des établissements gays et dans le cadre d'actions de proximité (apéros santé, interventions dans les établissements, lieux ouverts...) au moyen de deux questionnaires:

- Un questionnaire fermé en direction des exploitants des établissements gays (échantillon visé : 20 personnes), afin d'avoir leur propre avis sur la plaquette (ce sont eux qui la mettent à disposition de leurs clients) et les éventuelles réactions qu'ils auraient pu recueillir ;
- Un questionnaire semi-ouvert en direction des destinataires de la plaquette (échantillon visé : 60 personnes).

L'échantillonnage a cherché à prendre en compte la diversité des lieux : lieux de convivialité (bars de nuit et discothèques) et lieux de rencontre sexuelle (sexclubs, saunas et lieux de drague ouverts).

Les questionnaires « Exploitants » ont été administrés par le SNEG. Les questionnaires « Public » par les associations Actis, Aides Arc alpin et Aides Lyon/Rhône/Ain.

Concernant le suivi de la diffusion de la plaquette, un tableau de bord a été mis en place.

4/ Résultats

a) Diffusion

Neuf mille des dix mille exemplaires ont été diffusés jusqu'en juillet 2011. Comme prévu, la diffusion s'est appuyée principalement sur le réseau du SNEG qui en a diffusé la moitié (4700 exemplaires) et sur les réseaux de Aides (Ain, Rhône et Isère), Keep smiling et Actis (Rhône et Loire) dans le cadre des lieux de drague ou lieux festifs ciblés par leurs programmes de prévention gay (3050 exemplaires) (Tableau 1).

Les CDAG-CIDDIST de la région Rhône-Alpes se sont également montrés intéressés par le document et ont contribué à sa diffusion.

Tableau 1 : diffusion des plaquettes

Destinataires	Nombre d'exemplaires
SNEG	4 700
Associations	
ACTIS (42)	100
Le Thianty (74)	100
AIDES (69)	1 000
AIDES (38)	400
Keep Smiling	600
SAVIHEP (73)	50
Agayri (26)	100
ES 73	100
ADES 69	200
ALS	400
Pôles ressources	
CRIPS Rhône-Alpes	350
ODPS (38)	100
CDAG-CIDDIST- Services hospitaliers	
CDAG Hôtel Dieu / Lyon	100
CDAG Thonon	100
ESP Chambéry	100
CDAG Valence	100
CDAG Romans	50
CDAG HEH / Lyon	100
CDAG Annecy	100
ESP Bourg en Bresse	100
Hôtel Dieu / Lyon	50
En attente de diffusion au 31/07/2011	1 000
TOTAL	10 000

b) Questionnaires « Exploitants »

Au total, 11 questionnaires ont pu être administrés auprès des exploitants, ce qui est en dessous de l'échantillon visé (20 questionnaires). Le manque de disponibilité, le temps écoulé entre la première diffusion de la plaquette (janvier 2010) et l'évaluation (avril-juin 2011) sont les arguments avancés par les exploitants qui n'ont pas souhaité se mobiliser sur ces questionnaires. Ce nombre restreint de questionnaires ne permet pas un traitement statistique des données.

Les répondants

Sur les 11 répondants, 4 sont propriétaires ou gérants, 2 sont responsables ou directeurs, 3 sont salariés et 2 sont administrateurs d'un lieu convivial associatif.

3 répondants sont exploitants d'un lieu de convivialité et 8 d'un lieu de rencontre sexuelle.

Mode de consultation de la plaquette

D'après ces exploitants, au moment de son lancement (début 2010), la plaquette a été prise par les clients :

Très rapidement 1 ; Assez rapidement 3 ; Plutôt lentement 4 ; Personne ne l'a prise 1 ; 2 ne se sont pas prononcés

Par ailleurs, 4 exploitants estiment qu'elle a été consultée sur place « assez souvent », 3 « rarement » et un pense qu'elle n'a jamais été consultée.

Par rapport à d'autres documents de prévention, 5 exploitants pensent que la plaquette est partie « aussi vite », 2 « moins vite » et 4 ne se prononcent pas.

Remarques des clients

9 exploitants sur 11 disent n'avoir pas eu de réactions de la part de leurs clients.

Pour les 2 exploitants ayant eu des remarques, l'une était « plutôt favorable » et l'autre « plutôt défavorable ».

Avis des exploitants

8 exploitants avaient lu la plaquette au moment de l'évaluation ; 3 ne l'avaient pas lue. Parmi ceux qui l'ont lue, 6 sur 8 la jugent utile (2 « très utile » et 4 « plutôt utile »). Un exploitant la trouve « plutôt inutile » et un autre ne se prononce pas.

En réponse à la question « Avez-vous des propositions à formuler concernant cette plaquette ? », les exploitants expriment plutôt des remarques. Deux personnes la trouvent « très bien » sur la forme. Sur le fond, un exploitant la trouve « très claire » ; un autre estime qu'il y a « trop de textes » et un dernier que « la vaccination n'est pas assez mise en avant ».

Concernant sa diffusion, un exploitant propose d'utiliser le site Internet du SNEG¹ et un autre de produire une affiche reprenant le visuel de la plaquette.

Aucun autre sujet de préoccupation concernant la prévention dans les établissements n'est ressorti (question 11).

¹ Le SNEG a mis en ligne sur son site la plaquette « L'hépatite B & les Gays » réalisée en partenariat avec le GRSP Ile-de-France (<http://www.sneg.org/documents/PREVENTION/vaccination-hepatite-B.pdf>), aussi la mise en ligne sur le site du SNEG de celle réalisée pour la région Rhône-Alpes serait redondante.

c) Questionnaires « Public gay »

Au total, 24 questionnaires ont été administrés auprès d'un public gay, ce qui est également inférieur à l'échantillon visé (60 questionnaires). Ce nombre restreint de questionnaires limite le traitement statistique des données.

Les répondants

Leur âge : 6 répondants ont moins de 25 ans

3 ont entre 26 et 30 ans

4 ont entre 35 et 39 ans

7 ont entre 40 et 49 ans

2 ont plus de 55 ans

2 n'ont pas indiqué leur âge

Leur niveau de diplôme :

2 répondants ont le niveau CAP/BEP

8 ont le niveau Bac

8 ont le niveau Bac +1/2/3

6 ont le niveau bac +5

Orientation/identité sexuelle : sur les 24 répondants, 22 se déclarent « gays » contre un seul « HSH » et un seul « bisexuel ».

Connaissance de la plaquette

Sur les 24 répondants, 20 connaissent la plaquette. Ces 20 personnes se définissent comme « gays » (19) et « bisexuel » (1). Les 4 qui ne la connaissent ont bac +4 (3) et Bac + (1).

Les 20 personnes qui connaissent la plaquette l'ont déjà lue : 15 l'ont lue entièrement et 5 partiellement.

Avis sur la plaquette

16 répondants sur 20 apprécient la présentation générale de la plaquette. 7 la trouvent « Très attractive », 9 la trouvent « Attractive ».

Pour 4 répondants, elle est en revanche « Peu attractive ».

Pour les 4 répondants qui ne connaissaient pas initialement la plaquette, mais qui ont accepté d'en prendre connaissance, elle est jugée « Attractive ».

Les répondants qui trouvent la plaquette « Très attractive » ou « Attractive » apprécient sa *simplicité*, sa *clarté*, sa *facilité d'accès* tant sur le plan de la *présentation* que celui de l'*écriture*. Ils apprécient également son *contenu complet, précis et sérieux*, la *qualité de*

l'information. Les répondants apprécient également le *discours ouvert*, laissant le choix aux personnes concernant la vaccination et *l'information qui évite la dramatisation*. Les couleurs, l'humour et le graphisme de la première page sont également appréciés mais sont cités moins fréquemment.

Tout en appréciant la plaquette, ces répondants lui trouvent néanmoins quelques défauts : des *textes trop petits* et un *mélange couleurs/écriture qui rendrait certains passages illisibles avec les lumières utilisées dans les lieux de diffusion*. Un répondant estime que *les informations ne sont pas assez poussées*. Un autre trouve que *la juxtaposition VHB/VHA amène de la confusion*.

Les 4 répondants qui trouvent la plaquette « Peu attractive » sont plutôt rebutés par *les couleurs et l'illustration de la première page*. Un répondant trouve même cette image *minable*. L'un d'eux regrette que la plaquette ne soit pas *imprimée sur papier recyclé*.

Globalement, et quelles que soient les remarques de fond et de forme, cette plaquette est jugée utile. Sur 24 répondants, 9 la trouvent « Très utile » et 14 « Plutôt utile ». Un seul ne se prononce pas.

Perception des informations

Selon vous, cette plaquette explique-t-elle clairement que les gays ont un risque élevé de contamination par les virus des hépatites A et B ?

Tout à fait= 9 **Plutôt oui= 11** Plutôt non=2 Pas du tout=0 NSP=2

Un des répondants « Plutôt non » estime que le risque lié à l'anulingus pour le VHB n'est pas mentionné.

Selon vous, cette plaquette énonce-t-elle clairement les bénéfices de la vaccination contre l'hépatite B ?

Tout à fait= 8 **Plutôt oui= 14** Plutôt non=1 Pas du tout=0 NSP=1

Selon vous, cette plaquette peut-elle inciter les gays à se faire vacciner contre l'hépatite B ?

Tout à fait=6 **Plutôt oui=13** Plutôt non=3 Pas du tout=0 NSP=2

Les 3 répondants « Plutôt non » ont entre 40 et 49 ans. L'un d'entre eux estime qu'il faudrait encore plus d'insistance sur la nécessité, pour les gays, de se faire vacciner.

Selon vous, les adresses ressources sont-elles facilement repérables dans cette plaquette ?

Tout à fait=12 Plutôt oui=10 Plutôt non=1 Pas du tout=0 NSP=1

Il est à noter un lien entre l'attractivité de la plaquette, le fait de l'avoir lue entièrement et la perception positive des informations. De façon quasi systématique, les personnes trouvant la plaquette « Très attractive » l'ont lue entièrement et répondent « Tout à fait » aux questions sur la clarté des informations.

L'inverse n'est pas vrai. Les personnes qui la trouvent « Peu attractive » répondent « Tout à fait » ou « Plutôt oui », jamais « Plutôt non » ou « Pas du tout ».

Toutefois, les petits effectifs ne permettent pas de montrer des différences statistiquement significatives entre ces variables.

Propositions sur la plaquette

Quelques propositions ressortent de ces questionnaires. Sur la forme, un répondant propose de *réduire le nombre d'informations pour permettre l'utilisation d'une police de caractères plus grosse*. Un autre suggère d'*éviter le rose, tout en gardant des couleurs attractives*. Ou encore de ne mettre *les textes que sur fond blanc* pour faciliter la lecture. Le répondant qui n'aime pas l'image de couverture propose, bien évidemment, d'en changer.

Sur le fond, un répondant propose d'être *plus clair et plus concret* sur les risques de transmission du VHB en évoquant notamment *l'anulingus*. Un autre propose d'*un peu moins insister sur le terme « gay »* dans les textes. Un dernier estime qu'il faudrait davantage *mettre l'accent sur la vaccination*.

Concernant la diffusion, un répondant pense que la plaquette pourrait être distribuée *dans les universités et les entreprises, même si cela peut choquer*.

5/ Discussion – Propositions

a) Validité des résultats

Le nombre de questionnaires recueillis pour l'évaluation est inférieur aux échantillons visés : 11 contre 20 pour le questionnaire « Exploitants » ; 24 contre 60 pour le questionnaire « Public ». Cela ne permet donc pas d'effectuer des tris croisés sur les questions fermées et limite le traitement statistique des données. Toutefois, la diversité de l'échantillonnage a été respectée.

Il convient donc de prêter plutôt attention aux grandes tendances, aux points saillants qui ressortent de cette évaluation.

En revanche, les éléments de contenu apportés dans les questions ouvertes gardent tout leur sens et tout leur intérêt et ce, quel que soit le nombre de questionnaires obtenu.

b) Réponses aux questions posées à l'évaluation

Les résultats attendus de la plaquette sont atteints :

Le sur-risque des gays vis-à-vis de l'hépatite B et de l'hépatite A semble avoir été intégré par 20 répondants sur 24.

Toutefois, pour une personne, il manque une information sur la transmission liée à l'anulingus pour le VHB.

On peut noter également que le fait de parler des deux hépatites en même temps n'amène pas de confusion particulière puisque, seul, un répondant l'estime problématique.

Pour 22 répondants sur 24, cette plaquette **énonce clairement les bénéfices de la vaccination contre l'hépatite B**. Les personnes interrogées estiment que la précision des informations, la simplicité de la rédaction favorisent cette appropriation.

Ils sont 19 sur 24 à penser que, d'une manière ou d'une autre, cette plaquette **incite les gays à se faire vacciner**. L'approche non moralisatrice, laissant la place au cheminement de chacun, est citée comme étant un élément particulièrement favorable à ce processus.

De plus, **les adresses ressources**, présentes au dos de la plaquette, **ont été facilement identifiées** par 22 répondants sur 24.

L'utilité de cette plaquette est unanimement reconnue par les répondants. 9 d'entre eux la trouvent même « Très utile » (un seul NSP). Elle répond en ce sens aux préoccupations des gays concernant les risques liés aux réalités de leur sexualité.

Les commentaires des **exploitants des entreprises gaies** qui diffusent la plaquette sont concordants avec la perception positive des bénéficiaires, et valident donc ce mode de diffusion.

c) Propositions

Le public gay, qui est la cible de cette campagne, semble se retrouver très majoritairement dans cette plaquette tant en ce qui concerne son esthétique, que le choix des sujets traités ou encore le ton utilisé.

Cependant, il est possible, pour une nouvelle édition, de proposer quatre améliorations :

- Réduire la longueur de certains textes pour une meilleure lisibilité. La partie « L'hépatite B et nous », notamment, pourrait être resserrée davantage sur les risques de transmission dont les risques sexuels ;
- Aborder plus clairement la question du risque de transmission du VHB par anulingus ;
- Limiter les textes en couleur (notamment le vert) pour qu'ils restent lisibles dans les éclairages (dont la lumière noire) proposés par les établissements gays ;
- Imprimer la plaquette sur papier recyclé.

**Evaluation de la plaquette
« L'hépatite B et les gays »**

ANNEXES

Annexes

Evaluation de la plaquette « L'hépatite B et les gays » Questionnaire « Exploitants »

Nous souhaitons connaître votre avis sur la plaquette « L'hépatite B et les gays » afin de l'améliorer pour de futures éditions et de mieux répondre aux besoins des gays. Vos réponses seront étudiées de façon totalement anonyme par le CRIPS Rhône-Alpes.

1/ Qui êtes-vous ?

- Propriétaire ou gérant Responsable ou directeur Salarié
 Autre (merci de préciser).....

2/ Cet établissement est-il plutôt : (une seule réponse)

- Un lieu de convivialité Un lieu de rencontre sexuelle

3/ Selon vous, au moment de son lancement (début 2010), cette plaquette a-t-elle été prise par vos clients...

- Très rapidement Assez rapidement Plutôt lentement
 Personne ne l'a prise NSP

4/ Selon vous, a-t-elle été consultée sur place ?

- Très souvent Assez souvent Rarement Jamais NSP

5/ Selon vous, par rapport à d'autres documents de prévention, cette plaquette est-elle partie :

- Plus vite Aussi vite Moins vite NSP

6/ Avez-vous eu des réactions de la part de vos clients ? Oui Non

7/ Si oui, les réactions étaient-elles :

Très favorables Plutôt favorables Plutôt défavorables Très défavorables

8/ Vous-même, avez-vous lu cette plaquette ? Oui Non

9/ Si oui, comment jugez-vous, globalement, l'utilité de cette plaquette ?

Très utile Plutôt utile Plutôt inutile Sans intérêt NSP

10/ Avez-vous des propositions à formuler concernant cette plaquette :

Sur la forme (mise en page, illustrations...) ?.....

.....

Sur le fond (contenu, rubriques...) ?.....

.....

Pour sa diffusion ?.....

.....

11/ Avez-vous d'autres sujets de préoccupation concernant la prévention dans votre établissement ?.....

.....

Merci de votre participation.

Evaluation de la plaquette « L'hépatite B et les gays »

Questionnaire « public »

Nous souhaitons connaître votre avis sur la plaquette « L'hépatite B et les gays » afin de l'améliorer pour de futures éditions et de mieux répondre aux besoins des gays. Vos réponses seront étudiées de façon totalement anonyme par le CRIPS Rhône-Alpes.

1/ Connaissez-vous la plaquette « L'hépatite B et les gays » ? Oui Non

2/ L'avez-vous lue ou parcourue ?

Oui, entièrement Oui, partiellement Non, pas du tout

3/ Si non, pourquoi ?

4/ Que pensez de la présentation générale de la plaquette (graphisme, rubriques...)?

Très attractive Attractive Peu attractive Pas attractive du tout NSP

5/ Qu'est-ce qui vous plaît et vous déplaît dans cette plaquette ?

Plait :

Déplaît :

6/ Selon vous, cette plaquette explique-t-elle clairement que les gays ont un risque élevé de contamination par les virus des hépatites A et B ?

Tout à fait Plutôt oui Plutôt non Pas du tout NSP

7/ Selon vous, cette plaquette énonce-t-elle clairement les bénéfices de la vaccination contre l'hépatite B ?

Tout à fait Plutôt oui Plutôt non Pas du tout NSP

8/ Selon vous, cette plaquette peut-elle inciter les gays à se faire vacciner contre l'hépatite B ?

Tout à fait Plutôt oui Plutôt non Pas du tout NSP

9/ Selon vous, les adresses ressources sont-elles facilement repérables dans cette plaquette ?

Tout à fait Plutôt oui Plutôt non Pas du tout NSP

10/ Globalement, comment jugez-vous l'utilité de cette plaquette ?

Très utile Plutôt utile Plutôt inutile Sans intérêt NSP

11/ Avez-vous des propositions à formuler concernant cette plaquette :

Sur la forme (mise en page, illustrations...) ?.....

Sur le fond (contenu, rubriques...) ?.....

Pour sa diffusion ?.....

12/ Pour finir, quelques informations sur vous :

Age : ans

Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu ?

CAP/BEP Bac Bac +1/2/3 Bac +4 et +

Vous vous définissez plutôt comme :

Gay HSH (occasionnellement ou pas)

Autre (merci de préciser) :.....

Merci de votre participation.

L'HÉPATITE B NOUS CONCERNE

Tous les gays n'ont pas la même sexualité ni le même mode de vie. Certains d'entre nous trouvent leur équilibre en couple fidèle ou bien "libre", d'autres ne jurent que par le célibat et multiplient les plans cul !

Si nous, les gays, utilisons nettement plus systématiquement les moyens de prévention (capotes, gel...) et nous nous dépistons davantage que la population en général, nous avons en moyenne nettement plus de partenaires sexuels au cours de notre vie que les hétérosexuels. Or, la difficulté que nous rencontrons c'est de maintenir des comportements préventifs systématiques, autrement dit de rester safe tout le temps, dans toutes les circonstances, avec chacun de nos partenaires, et ce, durant toute notre vie ! Ce sont les principales raisons pour lesquelles les gays sont plus exposés aux infections sexuellement transmissibles, que ce soit le VIH ou les hépatites.

Tu dois savoir que le virus de l'hépatite B se transmet le plus souvent par voie sexuelle via le sang, le sperme et le liquide pré-séminal.

Il s'agit donc d'une IST répandue qui peut se contracter en suçant un mec sans capote ou en pratiquant une pénétration non protégée. Certaines pratiques hard comme le fist fucking sans gant à usage unique présentent un risque fort.

L'hépatite B peut également se transmettre par le partage d'objets en contact avec du sang, même en quantité minime et non visible : gode, paille (snif), n'importe quel type d'aiguille (piercing, tatouage, matériel d'injection...) et plus rarement la brosse à dent ou le rasoir. La transmission par la salive est possible dans le cas d'une hépatite aiguë (6 premiers mois après la contamination), du fait d'une charge virale hépatique explosive. Du coup, les préservatifs ne sont pas une garantie absolue contre l'hépatite B, même s'ils restent un mode de prévention nécessaire pour les autres IST.

Seule la vaccination permet d'être protégé.

En tant que gay, nous pouvons prendre en main notre santé, afin de nous protéger et de protéger les autres.

OÙ SE FAIRE VACCINER ?

- Chez son médecin traitant
- Dans un centre de vaccination
- Dans certains CDAG-CIDDIST

OÙ TROUVER DES INFOS ?

- **Hépatites Info Service**
0 800 845 800
www.hepatites-info-service.org
- **CRIPS Rhône-Alpes**
www.education-sante-ra.org
(Répertoire hépatites/VIH - Dépistage)
- **SOS Hépatites Rhône-Alpes**
04 76 37 04 42 ou 0 800 004 372
<http://rhone-alpes.soshepatites.org>
- **Un vaccin pour les gays ??!**
www.unvaccinpourlesgays.fr



Ont participé à la réalisation de ce document :
ACTIS, AIDES, ALS, CRIPS Rhône-Alpes, Keep Smiling et SNEG Rhône-Alpes.
Avec le soutien financier du GRSP Rhône-Alpes.

L'HÉPATITE B LES & GAYS

POURQUOI SE FAIRE
VACCINER

L'HÉPATITE B C'EST QUOI ?

L'HÉPATITE B EST UNE INFECTION CAUSÉE PAR LE VIRUS VHB QUI PEUT S'AVÉRER **EXTRÊMEMENT GRAVE** SI ELLE N'EST PAS DÉPISTÉE ET SUIVIE MÉDICALEMENT.

Elle peut entraîner une maladie chronique du foie et expose les personnes à un risque plus élevé de décès par cirrhose ou cancer du foie. Les symptômes les plus fréquents de l'hépatite B sont : fièvre, troubles digestifs, grande fatigue. Plus rarement : jaunisse, urines (très) foncées, selles décolorées.

ATTENTION

→ Une personne contaminée peut ne pas présenter de symptômes apparents et ainsi ignorer sa contamination. elle est cependant porteuse du virus et peut le transmettre par le sang ou les sécrétions sexuelles (liquide préséminal, sperme).

QUELQUES DONNÉES SUR L'HÉPATITE B

- 600 000 décès par an recensés dans le monde
- 300 000 personnes porteuses en France (dont 150 000 chroniques)
- Le virus de l'hépatite B est 50 à 100 fois plus contagieux que le VIH
- Les hommes sont 3 fois plus contaminés que les femmes
- Près d'un gay sur cinq a été en contact avec le virus de l'hépatite B.
- La co-infection hépatite B/VIH augmente les risques de complication médicale

LE DÉPISTAGE

COMME POUR LE VIH, LE DÉPISTAGE PERMET DE SAVOIR OÙ ON EN EST VIS-À-VIS DE L'HÉPATITE B.

Pour réaliser ce dépistage, une simple prise de sang suffit, comme pour les dépistages des autres hépatites, de la syphilis ou du VIH qui peuvent être effectués lors du même prélèvement (sans avoir besoin d'être à jeun).

→ Il peut se faire dans un CDAG-CIDDIST¹ ou encore sur ordonnance, dans un laboratoire privé.



L'HÉPATITE A

- Epidémiologie en France : 10 000 à 30 000 nouveaux cas par an
- Modes de transmission :
 - Alimentaire : par les mains sales, l'eau et les aliments souillés
 - Sexuel : en cas de contact bouche-anus (anulingus)
- Evolution : Guérison spontanée mais peut être mortelle en cas d'hépatite fulminante
- Traitements : Non ! Simple surveillance et repos (éviter la prise de médicaments et d'alcool pendant la phase aiguë de l'infection)
- Prévention :
 - Mesures simples d'hygiène
 - Vaccination

Il existe un vaccin contre l'hépatite A2, recommandé pour les homosexuels masculins. Il s'agit d'une seule injection.

Il existe également un vaccin spécial qui protège à la fois contre les hépatites A et B.

LA VACCINATION SIMPLE ET EFFICACE

MÊME SI ELLE A FAIT L'OBJET D'UNE POLÉMIQUE LARGEMENT MÉDIATISÉE³, LA VACCINATION CONSTITUE ACTUELLEMENT LA MESURE DE PRÉVENTION LA PLUS SIMPLE ET LA PLUS EFFICACE CONTRE L'HÉPATITE B.

Elle se fait en trois injections seulement sur un an. Compte tenu des différents modes de transmission, elle est recommandée pour toute personne, homosexuelle ou hétérosexuelle, ayant des relations sexuelles avec des partenaires multiples ou occasionnels. Lorsqu'on est séropositif, la vaccination est également préconisée après avis médical.

→ Elle peut se faire chez son médecin traitant⁴ ou gratuitement dans un centre de vaccination et dans certains CDAG-CIDDIST (voir sites et n° d'information).



1 - Centre de dépistage Anonyme et Gratuit – Centre d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des Infections Sexuellement Transmissibles

2 - Le vaccin contre l'hépatite A n'est pas remboursé par l'assurance maladie

3 - Les différentes études publiées sur l'hypothèse d'une association entre un risque de Sclérose en plaques et la vaccination contre l'hépatite B n'ont pas remis en cause les recommandations vaccinales de l'OMS et des autorités sanitaires françaises qui estiment le rapport risque/bénéfice largement en faveur de la vaccination.

4 - Vaccin remboursé à 65 % par l'assurance maladie, les 35 % restant pouvant être pris en charge par les assurances maladies complémentaires.